

LA MITSVA DE CHEMITA ; L'UNITE DES BNEI ISRAËL

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Pendant six ans tu ensemenceras ton champ, pendant six ans tu émonderas ta vigne... et la septième année sera un chômage absolu pour la terre » (Vayikra 25, 3, 4).

Dans ces versets figure l'ordre de Hachem à Moché en ce qui concerne la mitsva de chemita, dont l'essentiel consiste à interrompre les travaux de la terre pendant la septième année. De plus, une instruction supplémentaire est donnée dans la suite (ibid., 6) : « Ce sol au repos vous appartiendra à tous pour la consommation, à toi, ton serviteur, ta servante, ton employé et l'étranger qui habite avec toi. » Et il est dit ailleurs (Chemot 23, 11) : « Les pauvres de ton peuple mangeront. »

Observons la mitsva de chemita telle qu'elle s'exprime, dans l'injonction de laisser en jachère le champ et les fruits qui y poussent : alors le propriétaire du champ pourra manger exactement de la même façon que son serviteur et sa servante. Il en découle que la nature de la mitsva de chemita est l'unité des bnei Israël, et le fait que personne ne se sente supérieur à l'autre. C'est pourquoi il est exigé de l'homme qu'une fois tous les sept ans il laisse la libre disposition de son champ et de sa vigne, pour reconnaître que malgré la différence de statut, le peuple d'Israël est un, et que tous y sont égaux, le riche et le pauvre, le maître et le serviteur, l'étranger et celui qui a une ascendance respectée, tous sont égaux.

Le « Séfer Ha'Hinouk » écrit quelque chose de ce genre à propos des grands principes de la mitsva de chemita (parachet Michpatim, mitsva 84) : Cela permet d'acquérir la qualité du renoncement, car un homme généreux ne donne pas sans l'espoir d'une quelconque contrepartie, et le renoncement, dont l'essentiel consiste dans le fait que l'homme ne se sente pas supérieur à l'autre, est à la base de la mitsva de chemita.

Cette mitsva a été donnée aux bnei Israël au mont Sinaï après la sortie d'Égypte, pour leur rappeler qu'ils ne se replongent plus dans les dissensions et les disputes, qui avaient été la raison de leur souffrance en Égypte et de la prolongation de l'exil. En effet, Moché, le lendemain du jour où il avait tué l'Égyptien qui avait frappé un juif, a vu deux Hébreux en train de se disputer violemment. Il a dit au méchant : « Pourquoi frappes-tu ton ami ? » et le méchant lui a répondu : « Est-ce que tu as l'intention de me tuer comme tu as tué l'Égyptien ? » (Chemot 2, 13-14). La Torah a écrit à propos de cet incident : « Moché craignit et dit : la chose est donc connue » (ibid.). Les Sages ont expliqué (Chemot Rabba I, 30) : La chose est connue, c'est-à-dire la chose qui me surprenait, à savoir : en quoi les juifs ont-ils fait plus que les soixante-dix nations, pour être passibles d'esclavage ? Maintenant je vois qu'ils le méritent, parce qu'il y a chez eux des gens qui disent du lachon hara, entretiennent les disputes et les dissensions, et ont raconté que j'avais tué l'Égyptien.

De plus, l'absence d'unité et de paix dans le camp d'Israël a provoqué qu'ils soient plongés dans les 49 portes de l'impureté (Zohar 'Hadach Yitro 39a), au point qu'ils pratiquaient l'idolâtrie, ainsi que les Sages l'ont expliqué (Mekhilta Bo 11) sur le verset « Retirez et prenez pour vous un agneau par famille et égorguez-le en sacrifice de Pessa'h » (Chemot 12, 21), retirez vos mains de l'idolâtrie, et prenez pour vous l'agneau de la mitsva.

Comme on le sait, les Égyptiens adoraient le bélier (l'agneau), c'était leur idole. La preuve en est que Moché a refusé la proposition de Paro que les bnei Israël offrent leur sacrifice en Égypte, ainsi qu'il est dit (ibid. 8, 22) : « Et Moché dit : ce n'est pas bien de faire cela... allons-nous sacrifier l'idole des Égyptiens devant leurs yeux sans qu'ils nous lapident ? »

Par conséquent, comme la raison de la souffrance des bnei Israël en Égypte était l'absence d'unité chez les bnei Israël et l'abondance des dissensions, Hachem leur a donné, après la sortie d'Égypte, la mitsva de chemita, dont le contenu est l'unité des bnei Israël. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de grand ni de petit devant Hachem, tous les bnei Israël ensemble sont égaux devant Lui.

C'est pourquoi cette mitsva a été donnée précisément au mont Sinaï, et il est rappelé dans la Torah qu'elle a été donnée au mont Sinaï, parce que les bnei Israël savaient déjà en Égypte qu'ils allaient sortir d'Égypte

pour arriver au mont Sinaï et y recevoir la Torah uniquement quand ils seraient dans l'unité, ainsi qu'il est écrit (Chemot 19, 2) : « Israël campa là en face de la montagne », comme un seul homme avec un seul cœur (Mekhilta ibid.).

Nous trouvons une autre idée nouvelle dans la mitsva de chemita. Bien que toutes les mitsvot de la Torah aient été données au mont Sinaï au moment du don de la Torah, c'est seulement à propos de la mitsva de chemita qu'il est écrit dans la Torah explicitement : « Hachem parla à Moché au mont Sinaï » [Rachi traite de cette question et donne sa propre réponse]. Nous allons expliquer pourquoi il y a plus de rapport entre la mitsva de chemita et le mont Sinaï qu'avec les autres mitsvot.

Avant le don de la Torah au Sinaï, et en condition au don de la Torah, le peuple d'Israël a dû arriver à un niveau supérieur dans la perfection du peuple et son unité. Effectivement, la Torah témoigne que cette condition a été remplie quand le peuple d'Israël est arrivé au mont Sinaï, ainsi qu'il est dit (Chemot 19, 2) : « Israël campa là en face de la montagne », et les Sages ont expliqué (Mekhilta ibid.) : Israël au singulier, comme un seul homme avec un seul cœur, parfaitement unis, et c'est seulement après qu'ils ont pu s'approcher pour recevoir la Torah.

Donc comme l'essence de la mitsva de chemita est l'unité d'Israël, comme nous l'avons expliqué, puisque tous sont égaux devant Hachem, la Torah a choisi d'accentuer justement le mont Sinaï (car là aussi, il fallait l'unité pour recevoir la Torah) à propos de la mitsva de chemita, et a écrit « au mont Sinaï » à propos de la chemita, car le mont Sinaï est l'endroit où les bnei Israël sont arrivés à une unité parfaite, au point de pouvoir recevoir la Torah.

Si nous réfléchissons à la profondeur de cette idée, nous verrons que la mitsva de chemita est extrêmement importante. La Torah a écrit une mitsva qui comporte la notion de l'unité des bnei Israël, ainsi qu'il est dit (Vayikra 19, 18) : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », sur laquelle Rabbi Akiva a dit (Yérouchalmi Nedarim ch. 9 halakha 4) : « C'est un grand principe de la Torah. » Nous trouvons aussi cette idée dans l'histoire sur Hillel (Chabat 31a) : un non-juif est venu trouver pour lui demander de le convertir à condition qu'il lui enseigne toute la Torah pendant qu'il se tenait sur un pied. Il l'a converti, et lui a dit : « Ce que tu détestes, ne le fais pas à ton prochain », ce qui est la traduction de la mitsva « tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Donc l'unité est un grand principe de la Torah. Et si nous avons dit que la mitsva de chemita a comme essence l'amour du prochain et l'unité des bnei Israël, c'est un grand principe de la Torah, et c'est cela toute la Torah pendant qu'on se tient sur un pied, comme la mitsva d'aimer son prochain comme soi-même.

Il y a plus. Toutes les mitsvot qui concernent les relations entre les hommes, comme de donner la tsedaka, ou l'interdiction de voler etc., sont des mitsvot que les nations du monde comprennent aussi. Mais elles ne comprennent pas la mitsva de chemita, qui comporte aussi la prise de conscience que l'homme lui-même n'a rien, et que tout ce qu'il a est un cadeau du Créateur. L'importance de la mitsva de chemita est considérable car elle pèse autant que toutes les autres mitsvot, et comporte en elle ce qui concerne les rapports des hommes entre eux et ce qui concerne les rapports entre l'homme et D. C'est pourquoi le mont Sinaï est évoqué à propos de cette mitsva.

De façon allusive, le mot « chemita » a la même valeur numérique que « cinquante » (portes de la pureté) et le Nom Cha-daï. Pour nous dire que Hachem dit « assez » (daï) aux ennuis de l'homme qui observe la chemita sans craindre de ne pas avoir de quoi vivre, Il protège les portes de sa maison, et cet homme atteindra jusqu'au niveau des cinquante portes de la sainteté. En effet, celui qui pratique la charité fait vivre le monde, et il est l'associé de D., qui a dit « assez » (daï) à son monde (Zohar III 251b). Il sera protégé du danger de tomber dans les cinquante portes de l'impureté, et s'élèvera dans les degrés de la sainteté. Par le mérite de l'observance de la mitsva de chemita et de toutes les mitsvot, nous mériterons nous aussi de sortir de l'exil actuel et de nous rapprocher de la délivrance totale, rapidement et de nos jours. Amen.

La Voie À Suivre

BEHAR
BEHOUKOTAÏ

573

16 MAI 2009

22 IYAR 5769

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org

GARDE TA LANGUE

Tu jugeras ton prochain avec justice

Celui qui sait que ce qu'on lui a raconté est la vérité, mais qu'il y a une possibilité de considérer la chose de plusieurs façons, et que celui qui a raconté a vu le mauvais côté des choses, c'est une mitsva pour celui qui a entendu de juger favorablement. Celui qui transgresse et ne juge pas favorablement, en se montrant d'accord avec le blâme exprimé par celui qui raconte, non seulement transgresse « tu jugeras ton prochain avec justice », mais fait également partie de « ceux qui acceptent le lachon hara », parce que du fait qu'il a jugé défavorablement, il s'ensuit que les paroles de blâme se sont attachées à cette personne.

(Hafets Haïm)

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar
Bat Avraham

UNE TORAH DE VIE - LE CHA'ATNEZ

« Qu'un tissu mixte, cha'atnez, ne te recouvre pas » (Vayikra 19, 19)

La branche de l'habillement s'est développée au cours des dix dernières années, et a atteint une production gigantesque dans le monde entier. En Israël, on importe des vêtements et des accessoires de vêtements de la plupart des pays du monde, de l'orient à l'occident, des Etats-Unis et d'Europe, à quoi s'ajoute, avec la chute du rideau de fer, les pays de l'ex-URSS.

Dans le processus de fabrication des vêtements, la plupart des fabricants utilisent des fils de lin. Les qualités du lin contribuent à la tenue du vêtement. Il a beaucoup d'usage dans l'industrie du vêtement, pour la solidité des boutons, et des applications assez variées dans sa fabrication. La fréquence du lin dans le textile s'est accrue quand le monde de la technologie a commencé à passer des fibres synthétiques aux fibres naturelles, ce qui augmente sensiblement le pourcentage de cha'atnez dans les détails de l'habillement. Les diverses qualités du lin (solide, léger, qui absorbe l'humidité et la sueur, aéré) le fait demander et le rend populaire. De plus, le sens du toucher dont on se servait autrefois pour détecter l'origine biologique du tissu n'est plus capable aujourd'hui de suivre les progrès de la technologie. C'est un fait. Des tailleurs compétents, qui sont dans la branche depuis de longues années, ont échoué dans un examen destiné à identifier les tissus.

Les données qui s'accumulent dans les laboratoires de vérification du cha'atnez montrent sa fréquence élevée dans le textile. Quatre-vingt dix pour cent de cha'atnez ont été trouvés dans des vêtements en provenance d'Europe de l'est ; en Australie et en Afrique du sud les pourcentages de fréquence sont dans les 80%, contre 50% aux Etats-Unis, alors qu'en bas de l'échelle on trouve Erets Israël, avec 20% de cha'atnez.

Ces pourcentages peu élevés sont encore discutables. La plupart des vêtements qui sont vendus dans les magasins de tissus et d'habillement sont importés de pays étrangers, où, comme nous l'avons dit, la pénétration du cha'atnez dans la branche de l'habillement est inévitable, et le client qui achète souvent des vêtements n'est pas conscient de ces problèmes.

Quatre étiquettes pour une seule fabrication

Que vous dit, par exemple, l'étiquette suivante (en hébreu) :

Laine 70%, Linen 15%, Polyamide 15% ? Rien ? Ne tombez pas de votre chaise ! Au ministère de l'industrie et du commerce, on n'est pas encore tellement conscient de la signification exacte de l'étiquette qui se cache dans les coutures du vêtement et indique la composition du tissu. Ainsi, par exemple, la traduction du mot « linen » par « nylon » est fréquente, alors que la véritable traduction de « linen » est « lin »...

En d'autres termes, en ce qui nous concerne : Laine+Linen=cha'atnez...

C'est donc la formule simple qui se base, comme nous l'avons dit, sur ce qui est écrit sur les étiquettes placées par le producteur ou l'importateur dans les coutures du vêtement. Cette formule est souvent inexacte, rédigée de façon trompeuse, en accord avec la loi qui permet une déviation de 5% de ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans compter que la loi qui impose au fabricant de détailler le contenu du vêtement ne couvre pas les fils de couture, les épaulettes, les cols et ainsi de suite. Si bien que s'il est déclaré explicitement sur l'étiquette que le vêtement contient 100% de polyester, il y a de très grands risques qu'il contienne du cha'atnez, si dans les fils de couture ou le col, les boutons et les autres endroits sur lesquels le devoir de déclarer ne s'applique pas, il y a de la laine et du lin.

Les sortes d'étiquettes sur chacune desquelles figure une description détaillée de la composition du tissu sont tout à fait différentes, imaginaires et irréalistes...

Voici un exemple parmi beaucoup : Mme X a acheté dans une boutique d'habillement du quartier de Guéoula à Jérusalem un vêtement de soirée, qui portait sur l'étiquette 100% polyester. Il n'y a aucun souci à se faire, se dit-elle, et elle s'en va vers l'arrêt d'autobus. En chemin, son regard se pose sur la vitrine du laboratoire de cha'atnez, et une légère pensée lui passe par la tête : « Pourquoi ne pas donner le vêtement à vérifier ? Si cela ne sert à rien, ça ne fera en tous cas pas de mal ! »

De l'idée à l'action, elle dépose le vêtement sur la table du laboratoire. Et l'étonnant résultat ne tarde pas à venir : 55% de laine, 45% de lin...

Il y a encore des dizaines de faits semblables et d'autres, mais citons également le cas inverse suivant :

Une petite fille orthodoxe de Bnei Brak avait acheté un pull-over. Quand elle est arrivée à la maison, elle a demandé à son père si son goût lui plaisait, et le père, en regardant, s'est tout de suite mis à crier. Que s'était-il passé ? L'étiquette lui criait « cha'atnez !!! »

Le pull-over fut envoyé dans un laboratoire de cha'atnez sur le conseil d'un ami, et le résultat de la vérification n'était pas moins surprenant :

Le pull-over était entièrement propre de tout soupçon. Il contenait de la laine, du coton et des fibres synthétiques, sans lin du tout... Nous avons donc déjà dit qu'il est impossible de se fier à l'étiquette, dans aucun cas.

Voici encore une histoire intéressante : L'une des boutiques très connues de vente de complets avait donné à la vérification une quantité non négligeable de complets qui avaient

été cousus sur place. Ses propriétaires étaient absolument persuadés que tout était parfait, puisqu'ils avaient cousu eux-mêmes les complets en faisant attention au moindre risque de cha'atnez.

Mais naturellement, la réponse du laboratoire les a déçus. Les complets eux-mêmes n'en contenaient pas, mais les poches, qui étaient arrivées d'un fabricant extérieur, étaient attachées avec des fils de lin, si bien qu'il ne leur restait qu'à découdre toutes les poches et à les recoudre avec un fil de coton !

La réalité est triste. De nombreux vêtements utilisés tous les jours contiennent du vrai cha'atnez. Les pourcentages peuvent être élevés ou non, mais du cha'atnez, il y en a. La prise de conscience du sujet du cha'atnez est également faible. En général, le public tend à croire le vendeur ou la vendeuse orthodoxes et les étiquettes qui se trouvent dans les coutures du vêtement, et n'imaginent même pas qu'il peut y avoir un problème dans ce vêtement, un problème qui touche à une interdiction de la Torah, avec les conséquences spirituelles qu'entraîne le port du vêtement.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans citer les paroles de l'auteur de « Chlamei Tsibour » : « Il n'y a rien qui empêche la prière de monter autant qu'un vêtement cha'atnez, même par inadvertance ! »

Les fabricants de vêtements ont beaucoup de difficulté à obtenir un certificat de cachet sur l'absence de cha'atnez dans les vêtements, pour une raison très simple. Ce n'est rentable pour aucun tailleur ou fabricant de fabriquer lui-même toutes les parties du vêtement. A l'un il achète la doublure, à l'autre les épaulettes, à un troisième les cols, et ainsi de suite. Si bien que l'initiative de rechercher l'origine de chaque détail d'un vêtement n'est certainement pas une tâche facile. Seul quelqu'un de passionné sera capable de prendre sur lui une tâche aussi gigantesque.

Pour donner une idée de la fréquence du cha'atnez dans l'habillement personnel, citons le fait que dans un seul pantalon, on peut trouver du cha'atnez dans une quinzaine d'endroits, et dans un manteau dans quelque cinquante-deux endroits !

Dans notre article précédent, nous avons raconté ce qui est arrivé à une des boutiques très connues de complets, qui a donné à vérifier une énorme quantité de complets qui avaient été cousus sur place, dans la certitude que tout allait bien, puisqu'ils avaient cousu les complets eux-mêmes en faisant attention à se garder de tout risque de cha'atnez. Mais malheureusement, la vérification les a déçus. Les complets eux-mêmes n'avaient pas de cha'atnez, mais les poches, qui venaient d'une fabrication extérieure, étaient cousues avec un fil de lin...

Cela vaut la peine de prêter attention à un épisode cynique, qui est vraiment arrivé, et qui concrétise à quel point il faut vérifier l'exactitude de l'étiquette.

Dans un des laboratoires de vérification du cha'atnez, on présenta un article intéressant :

Un certain fabricant de complets avait placé sur ses produits une étiquette sur laquelle était écrit « sans crainte de cha'atnez ». Une vérification au laboratoire montra que l'étiquette elle-même avait été cousue au vêtement avec un fil de lin...

C'est pourquoi on comprend aussi qu'on ne puisse pas faire confiance au tailleur qui proclame sa piété et affirme que sa marchandise est exempte de tout risque de cha'atnez. Il ne sait pas de quoi il parle. Il en va de même de la femme qui coud pour elle-même ou ses filles des robes et des chemisiers, avec des rubans décoratifs et des accessoires de mode. Elle doit faire attention à toutes les composantes du vêtement, ou le donner à vérifier en laboratoire. Cela lui coûtera un peu plus, mais cela vaut la peine.

Ceux qui travaillent aux « laboratoires de vérification du cha'atnez », et qui protègent le public de cette grave interdiction, sont équipés d'appareils technologiques modernes et possèdent aussi une grande expérience dans la vérification des matières premières qui entrent dans la composition d'un vêtement, leur identification et leur tri. La vérification dure assez longtemps, et parfois cela pousse les clients à ne pas s'adresser à des centres de vérification, et par manque d'information sur la gravité du port du cha'atnez, ils tombent dans une interdiction si sérieuse !

Sur les paroles du verset « Tu ne porteras pas de cha'atnez, de la laine et du lin ensemble », le Rambam fait observer que « le mélange n'a pas de quantité minimum. Même le moindre fil de laine dans un grand vêtement de lin, ou l'inverse, est interdit. »

Il faut souligner que pendant l'été, la pression de travail dans les laboratoires est relativement moindre, et on attend moins longtemps. Les employés du laboratoire conseillent de donner les vêtements à la vérification pendant la période d'été, sans attendre jusqu'à l'hiver.

Outre la vérification ordinaire des vêtements qui se pratique tous les jours de l'année dans les laboratoires spécialisés, les employés du laboratoire se livrent aussi à des activités de prévention dont le but est d'éviter que le public soit exposé au risque de l'interdiction de cha'atnez. Ils essaient avec un dévouement infatigable d'arriver jusqu'à la source du problème et de réparer ce qui doit l'être. De cette façon, ils ont souvent réussi à identifier le problème avant qu'il se manifeste et à éviter avec beaucoup de travail qu'il se répande à des centaines et des milliers d'autres vêtements.

Dans des cas relativement nombreux, les employés des laboratoires ont acquis les matières premières faites de lin, et c'est seulement de cette façon qu'ils ont réussi à convaincre le propriétaire de l'usine d'utiliser désormais uniquement des matériaux permis...

Quand on trouve du lin dans un vêtement, on s'efforce de communiquer le problème au propriétaire de l'usine où le vêtement a été cousu, pour que l'interdiction ne se reproduise pas, et en même temps on met au courant les tailleurs et les commerçants qui sont en rapport avec cette usine de ce qui s'est passé, pour qu'ils fassent encore plus attention.

Au service de la communauté

On a l'habitude de penser qu'on trouve du cha'atnez dans les vêtements ordinaires : pantalons, vestes, manteaux, pull-overs et jupes. Qui a jamais imaginé de vérifier par exemple une cravate ? Des blouses de maison ? Des talits ? Des tapis ? Sans parler des bottes et des chaussons...

Eh oui ! La liste est longue, et nous allons parler brièvement des sortes de vêtements dans lesquels on trouve ou on ne trouve pas du cha'atnez.

Les chasubles. Les tissus. Les blazers. Les rideaux. Les complets. Les blouses. Les talits. Les casquettes. La fourrure. Les fauteuils, les divans. Les bottes. Les manteaux d'hiver. Les imperméables. Les chaussons. Les cravates. Les rideaux. Les châles. Dans tout cela on peut trouver du cha'atnez, et il est très souhaitable de donner ces objets à la vérification en laboratoire.

Les oreillettes pour garder les oreilles au chaud. Les chaussettes. Les ceintures en cuir. Les chemises en coton et en polyester. Les gants. Les kipot. Les épaulettes. Le linge de corps. Les serviettes. Les chapeaux. Les pyjamas. Les sacs en tissu. Dans tout cela on ne trouve pas de cha'atnez.

Si l'on prend par exemple les divans, le tissu qui les recouvre est fait de laine, et les tapisseurs ont l'habitude de coudre le quatrième côté du divan avec un fil de lin. D'après les données des laboratoires, la plupart des divans fabriqués en Israël jusqu'en 1980 contenaient du cha'atnez. Il faut souligner que le laboratoire n'a pas besoin de transporter tout le divan, il suffit de lui apporter un coussin, et ce sera une source fiable pour découvrir la façon dont le garnissage a été effectué.

Pour les talits faits de laine ou de coton, en général il n'y a pas de lin. Mais il est fréquent que le fil de la couronne soit en lin. Quant aux bottes, il est fréquent que la doublure soit faite de laine et le capitonnage ou la couture de fils de lin. Il en va de même des cravates dont la doublure est en laine et qui tient avec des fils de lin.

Dans les chapeaux de femme, il y a aussi des pourcentages élevés de cha'atnez. Les femmes qui se couvrent la tête avec des chapeaux, surtout ceux qui arrivent d'Europe de l'est, doivent vérifier d'abord la composition du chapeau. Une nouvelle immigrante avait cousu il n'y a pas longtemps des centaines de chapeaux de ce genre, et dans une vérification qui a été faite après qu'elle en a vendu une bonne quantité, on a trouvé du cha'atnez dans les chapeaux.

On trouve des laboratoires de vérification du cha'atnez à Jérusalem, Bnei Brak, Re'hovot, Ashdod, Haifa, Ofakim, Rekhassim et Kyriat Séfer. Dans les autres villes d'Israël, il y a un laboratoire ambulatoire qui fait des circuits fréquents dans tout le pays, et effectue des vérifications de niveau professionnel et fiable. Les laboratoires utilisent un équipement moderne et des procédés ingénieux, avec des vérifications au microscope et chimiques effectuées par une équipe compétente, et ils s'efforcent au maximum d'écarter les obstacles. Ils ont pour eux le mérite de la communauté.

Les façons d'identifier la laine et le lin

Pour faire une vérification dans un laboratoire il faut être expert depuis longtemps, car il n'y a aucune possibilité d'apprendre cette profession à moitié, au tiers ou au quart : une formation partielle risquerait de provoquer de nombreuses erreurs. C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons pas donner ici des détails exacts et factuels qui puissent aider à faire une vérification, mais nous allons indiquer plusieurs sujets généraux qui peuvent aider à approfondir le sentiment que la vérification du cha'atnez doit être faite uniquement par des experts !

Pour bien comprendre ce que fait le laboratoire, et comment on sait s'il y a du cha'atnez dans notre vêtement ou non, il faut d'abord parler un peu des différentes sortes de tissu.

Naturel ou synthétique

Les matières premières textiles se divisent en trois groupes principaux :

1) Les matières premières naturelles. Ce sont celles qu'on trouve dans la nature (le coton, le lin, le chanvre, le jute), provenant de la feuille ou du fruit eux-mêmes. Il y a naturellement aussi de la laine naturelle qui vient des animaux, dont la fibre naturelle de base n'a subi aucune transformation physique ou chimique. Le matériau est certes travaillé pour le rendre possible à filer et à tisser, mais la fibre de base reste dans son état naturel.

Ainsi, par exemple, les fibres de coton (qui sont évidemment naturelles) n'ont connu depuis le passé lointain aucune modification essentielle dans la façon de les travailler. L'équipement et le déroulement du travail se sont améliorés, mais la façon de produire est restée la même, et la fibre arrive à l'état de fil ou de tissu sans changements de sa réalité naturelle.

2) Les matières premières artificielles. Elles se basent sur des matières premières naturelles qu'on trouve dans la création, comme des protéines et de la cellulose, et elles subissent divers processus de transformation pour les rendre utilisables par l'industrie textile. Elles constituent une imitation des matières premières naturelles.

3) Les matières premières synthétiques. Ce sont des matières qui ont été obtenues par des processus chimiques et qui se basent sur des matières qui ont aussi été fabriquées par l'homme. Les matières premières utilisées pour la fabrication des matières synthétiques sont, elles, naturelles : minerais, tourbe, gaz, pétrole brut et autres.

La couleur et l'odeur

Une bonne partie des vérifications en laboratoire est effectuée sur des fibres très minces. La fibre élémentaire (de base) est une fibre isolée, très mince, que l'on ne peut pas couper dans la longueur ni séparer en plusieurs fibres plus minces.

De nombreux tissus sont fabriqués avec plusieurs sortes de fils et de fibres. Pour vérifier qu'il n'y a pas dans le vêtement de laine et de lin, il faut être très compétent, et savoir distinguer entre toutes les sortes de fils, pour ne pas négliger même un seul fil de lin.

L'expert fait la distinction entre les différentes sortes de fil qui composent le tissu, et dont la différence s'exprime dans la couleur, l'éclat, l'épaisseur, la ramification des fibres et quelques autres différences dont nous parlerons plus loin plus en détail.

Une vérification chimique peut dévoiler la nature de la fibre, qui réagit différemment quand elle est plongée dans un bain chimique. Des changements de couleur, l'expansion de la fibre ou d'autres modifications caractérisent avec exactitude la nature de la fibre. Les spécialistes de cette profession s'aident d'un tableau détaillé des sortes de fibres, des sortes de bains chimiques et de la forme que peuvent prendre les réactions.

Une autre vérification simple est de contrôler l'inflammabilité. C'est simple, rapide et facile à exécuter. Cette vérification n'est utile que lorsque les fils sont formés de fibres semblables, mais quand diverses fibres de base sont mélangées, elle ne permet pas d'obtenir un résultat clair.

Voici comment on procède : on enflamme un coin du tissu, le feu progresse le long du fil, et alors on distingue plusieurs signes distinctifs qui montrent la véritable origine des matières premières : la façon dont cela brûle, une flamme lente, rapide, régulière, qui saute.

L'odeur du tissu brûlé : une odeur de cheveu brûlé, de papier brûlé, une odeur âcre.

Ce qui reste – la matière s'est-elle transformée en cendre ? ou reste-t-elle comme une boule solide ? Sa forme et sa quantité. Nous avons déjà évoqué la ramification des fibres. Un signe clair qui aide à découvrir l'origine de la fibre est ses ramifications et la torsion. Les fibres qui proviennent d'une tige végétale (lin, chanvre, jute) présentent une torsion. Quand on mouille la fibre de base et qu'ensuite on la fait sécher, il y a une tendance claire à se tordre dans le sens des aiguilles d'une montre qu'on appelle la torsion S, à l'inverse d'autres fibres qui se tordent toujours dans le sens inverse, qu'on appelle en langage technique la torsion Z.

Comme on l'a dit, ces signes sont partiels, les diverses matières ont d'autres caractéristiques qui les distinguent les unes des autres. C'est seulement la connaissance de l'ensemble des signes et des caractéristiques, ainsi que l'expérience accumulée de ceux qui pratiquent ce travail, qui leur permettent d'exécuter un examen sûr, complet, et fiable.

Indiquons ici qu'une vérification incompétente peut parfois aussi provoquer une perte financière pour rien. De même que celui qui vérifie peut permettre quelque chose qui est interdit, il risque aussi dans son innocence d'interdire quelque chose de permis et de faire perdre ainsi de l'argent à un juif...

Une vérification complète

Les employés des laboratoires de vérification du cha'atnez sont à chaque fois surpris de nouveau quand ils découvrent un mélange constituant du cha'atnez dans des endroits totalement inattendus. Ces phénomènes les ont conduits à émettre un certain nombre d'hypothèses qui englobent tout pour ceux qui s'intéressent à la vérification du cha'atnez, et qu'il faut considérer avec beaucoup de sérieux.

- Quelqu'un qui achète pour lui-même un complet et veut le vérifier doit apporter au laboratoire toutes les parties du vêtement (la veste, le pantalon et la doublure). Le fait qu'une partie soit cachée ne constitue pas un signe pour une autre partie.

- De plus, même quand on achète deux pantalons identiques, par exemple, on doit apporter les deux à la vérification, même s'il paraît logique de penser qu'ayant été fabriqués en même temps, on peut conclure de l'un sur l'autre.

Or il n'en est pas ainsi. L'expérience montre que le résultat n'est pas toujours identique pour des vêtements doubles qui ont été cousus en même temps et apportés au laboratoire de vérification du cha'atnez : dans l'un il peut y avoir du cha'atnez, alors que l'autre n'en contient pas la moindre trace.

- Le risque de trouver du cha'atnez existe aussi dans les vêtements en tissu synthétique. Pourquoi ? Parce que parfois, on en trouve dans les épaulettes du vêtement, dans les cols de laine cousus avec des fils de lin, dans la doublure et dans d'autres endroits.

- Point supplémentaire important : il y a des gens qui présentent au laboratoire des échantillons de tissus dont le tailleur va leur faire un vêtement. L'hypothèse du laboratoire est qu'il ne faut pas se contenter d'apporter ces échantillons, car il y a dans les manteaux et les complets des dizaines d'endroits où l'on risque de trouver du lin, et seul un vérificateur expert est capable de localiser tous les endroits cachés. C'est pourquoi il faut apporter le vêtement au laboratoire quand il est terminé.

HISTOIRE VECUE

UNE OCCASION RARE DE NE PAS PRENDRE D'INTÉRÊTS

« Ne lui prends ni intérêt ni profit, crains ton D., et que ton frère vive avec toi » (Vayikra 25, 36).

Un jour, le dirigeant de la communauté, considéré comme un grand commerçant et un homme très riche, rentra chez Rabbi Moché Sofer, le « Hatam Sofer », qui était Rav de la ville de Presbourg, l'air abattu, contrairement à son habitude, et il murmura qu'il avait un secret à dire au Rav.

Le Hatam Sofer le fit rentrer dans une pièce retirée, ferma la porte à clef, et tout à coup l'homme éclata en larmes et raconta qu'il avait un grand malheur, une de ses affaires avait mal tourné et il avait perdu absolument toute sa fortune. Il ne lui restait plus qu'à prendre une besace et à demander l'aumône.

Le Hatam Sofer essaya de le consoler et de l'encourager, mais des larmes continuaient à ruisseler de ses yeux. Non seulement il avait perdu toute sa fortune dans une mauvaise affaire, mais il avait aussi signé une reconnaissance de dette dont l'échéance était proche, et il ne voyait aucune issue à la situation désespérée dans laquelle il se trouvait. Aujourd'hui, sa situation n'était encore connue de personne, pas même de sa femme, mais dès qu'arriverait l'échéance du premier billet et qu'il ne l'honorerait pas, tout le monde le saurait. Comment pourrait-il supporter une aussi grande honte ?

Et comme si cela ne suffisait pas, dans quelques jours la grande foire de Leipzig allait s'ouvrir, et depuis qu'il était adulte il ne s'en était pas absenté une seule fois. Si maintenant il n'y allait pas, les gens comprendraient immédiatement que quelque chose n'allait pas. Quant à y aller – que pourrait-il y faire sans un sou en poche, sans parler du fait qu'il n'avait pas de quoi faire le voyage !

Le Hatam Sofer lui demanda : « Combien coûte à peu près le voyage à Leipzig ? »

« Ce que cela me coûtait autrefois, soupira l'homme, n'a rien à voir ici. Maintenant, je ferais le voyage avec cent pièces d'or, mais même cela je ne les ai pas. »

« Seulement cent pièces d'or ? s'étonna le Rav. Je vous prête cent pièces d'or, allez à Leipzig, et ne vous en faites pas, Hachem vous aidera. » Tout en parlant, il alla vers une armoire d'où il sortit cent pièces d'or, qui constituaient toute sa fortune, et les tendit au dirigeant de la communauté.

Celui-ci refusa d'abord de prendre l'argent. Il était venu chez le Rav pour se confier à lui et lui demander conseil, mais certainement pas pour prendre de l'argent. De plus, comment pourrait-il le lui rendre ? Mais le Rav ne voulut rien entendre, il lui mit l'argent dans la main et prit congé de lui.

« Je ne sais pas comment vous remercier, Rabbi, dit l'homme en pleurant. »

« Me remercier ? l'interrompit le Rav, certainement pas ! Me voici maintenant prêteur, et il m'est interdit de prendre non seulement des intérêts, mais aussi des intérêts en parole. Allez en paix, et D. vous fera réussir. »

En bref, le dirigeant de la communauté se rendit à Leipzig, à la foire. Quand il y arriva, l'un de ses amis commerçants vint immé-

diatement lui proposer de lui acheter une grande cargaison de café à crédit. Il acheta, et le jour même le cours du café grimpa, et il vendit le lot immédiatement avec un bénéfice de plusieurs milliers de roubles. La chance lui sourit pendant toute cette période, et il put revendre tout ce qu'il achetait avec de gros bénéfices.

Avant de s'apprêter à rentrer, il réfléchit. Il convenait d'apporter un beau cadeau au Rav, et comme le Hatam Sofer s'y connaissait en diamants, il acheta une bague en or dans laquelle était sertie une pierre précieuse.

En arrivant à Presbourg, il rentra immédiatement chez le Rav.

– Rabbi ! s'écria-t-il avec joie, votre bénédiction s'est réalisée. Voici les cent pièces d'or pour rembourser ma dette, et voici un petit cadeau pour vous remercier de l'immense service que vous m'avez rendu. Il sortit la bague de sa poche avec précautions et la posa devant le Rav.

Le Hatam Sofer prit la bague, vérifia le diamant, et lui dit avec émerveillement : « Quelle beauté ! C'est un diamant extrêmement rare. Il n'y a sûrement aucune pierre semblable dans tout Presbourg ! » Et il tenait la bague dans sa main.

Le dirigeant de la communauté était rempli de joie. Il avait trouvé un cadeau au goût du Rav.

Le Hatam Sofer tournait et retournait la pierre sans cesser de s'émerveiller, et sans cacher son émerveillement. – Une pierre limpide comme l'eau, sans la moindre impureté. Une merveille de merveille !

Au bout d'un moment, il rendit la bague à l'homme, en lui disant :

– Je vous répète que je n'ai jamais vu de ma vie une pierre aussi belle. C'est vraiment un joyau, et je vous en souhaite beaucoup de bonheur.

– Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda l'homme. J'ai acheté la bague pour vous, Rabbi, comme cadeau...

– Non, mon cher ami, répondit le Hatam Sofer, si je ne vous avais rien prêté, j'aurais peut-être accepté de vous un cadeau, mais comme je vous ai prêté, il m'est interdit de le prendre, car cela serait de la « poussière d'intérêt ». Une fois que l'homme fut parti, désolé, l'un des disciples du Hatam Sofer, qui était présent à ce moment-là, eut le courage de lui demander : « Que le Rav me pardonne ! S'il n'avait pas l'intention d'accepter la bague, pourquoi l'a-t-il tout le temps tenue en main et l'a-t-il examinée avec émerveillement et une aussi grande joie ? »

– J'étais heureux, mon fils, lui répondit le Hatam Sofer, d'avoir l'occasion d'une aussi grande mitsva. Quand est-ce qu'un Rav a l'occasion d'accomplir la mitsva de ne pas prendre d'intérêts ? Quand est-ce qu'un Rav a l'occasion de prêter de l'argent à quelqu'un ? Et qui donnerait des intérêts à un Rav ?

Maintenant que cette mitsva m'a été donnée de façon inattendue et que je l'ai accomplie, j'en ai ressenti une joie extrême. C'est pourquoi j'ai contemplé cette mitsva extraordinaire pour l'accomplir comme il convient.